

n°162

**Sujet :** [INTERNET] 2024 CHB Carrière de Saint-Gingolphe Enquête Publique

**De :** >

**Date :** 03/05/2024 à 13:01

**Pour :** ddpp-enquete@haute-savoie.gouv.fr

Madame, Monsieur, je vous adresse mes remarques concernant l'exploitation de la carrière de BRET-Saint GINGOLPHE ainsi que les travaux urbanistiques associés et dépôts de gravats via le ponton du LOCUM.

Le DESASTRE ECOLOGISTE est parfaitement décrit dans la description des travaux associés à l'exploitation de la Carrière sus-citée:

bétonnage du /ou des pontons pour acheminer les matériaux d'exploitation

Site touristique complètement défiguré et pollution environnementale majeure aussi bien hydrique (ruisseau+ lac) que terrienne: montagne, faune et ORNITOLOGIE

Circulation automobile totalement SATUREE, vu l'accroissement de la circulation des camions.

Nous sommes extrêmement étonnés de constater qu'une Maire (de Saint-Gingolphe) qui se dit ECOLOGISTE prenne une telle option et nous dépolons l'impact qui semble essentiellement FINANCIER.